



# Demande d'enregistrement d'une organisation dans J+S

La direction de l'organisation suivante demande l'enregistrement de cette dernière dans Jeunesse+Sport.

## Organisation\*

Les indications fournies ci-après sont identiques aux indications figurant sur la pièce justificative jointe à la présente demande (document officiel tel que statuts, extrait du registre du commerce, etc.). Le nom de l'organisation doit être le même que celui qui apparaît sur le document officiel.

Nom de l'organisation \_\_\_\_\_ Siège \_\_\_\_\_

## Forme juridique\*

- Association  Fondation  Entreprise individuelle  Société à responsabilité limitée S.A.R.L.  
 Société anonyme SA  Collectivité de droit public (école/commune)  
 Société simple  Société en nom collectif  Société en commandite  Coopérative

## Catégorie d'organisation\*

- Fédération  Association régionale  Association sportive, organisation de jeunesse  École  Commune  
 Institution de formation

Pièce justificative: la demande doit être accompagnée d'un document attestant la catégorie dont relève l'organisation au sens de l'art. 10 OESp (<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2012/461/fr>).  
(association/fondation = statuts, entreprise individuelle = extrait caisse de compensation AVS, S.A.R.L./SA = extrait registre du commerce etc.)

## Adresse de correspondance\*

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Site Internet \_\_\_\_\_

Langue:  Français  Allemand  Italien

## Indications générales\*

Le cas échéant, affiliation à la fédération nationale suivante: \_\_\_\_\_

- L'organisation n'est affiliée à aucune fédération nationale

Sport(s) prévus \_\_\_\_\_

Seuls peuvent être prévus des sports figurant dans la liste des sports J+S:  
<https://www.jugendundsport.ch/fr/sportarten-uebersicht.html>. Les autres sports ne sont pas acceptés.

- Notre organisation ne propose aucune activité interdite par l'art. 3, al. 3, OPESp  
(sports motorisés et sports aéronautiques, sports dans lesquels il faut mettre l'adversaire k.o. et sports qui comportent un risque considérable pour les participants).  
 Conformément à l'art. 5 OESp, les activités de notre organisation ont en principe lieu en Suisse.  
Les activités J+S doivent en principe n'avoir lieu qu'en Suisse.  
 Notre organisation ne reçoit pas de subventions d'autres offices fédéraux (art. 12 LSu).

L'organisation ne sera admise que si elle remplit les trois conditions précitées.



## Direction de l'organisation\*

Le terme «direction» désigne dans ce formulaire une personne membre de l'organe qui dirige l'organisation (comité directeur, direction de l'entreprise, direction de l'école, conseil communal, chancellerie communale, etc.). Le nom de cette personne sera enregistré dans la BDNS à la rubrique «Direction de l'organisation». En aucun cas il ne peut s'agir de la même personne que le coach J+S.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

N° personnel J+S (si existant) \_\_\_\_\_

Si le nom de la direction de l'organisation ne figure pas encore dans la BDNS, il devra obligatoirement y être saisi. Nous avons besoin pour cela des informations supplémentaires suivantes:

Date de naissance \_\_\_\_\_ N° AVS \_\_\_\_\_

## Coach J+S\*

La personne prévue pour exercer la fonction de coach J+S ne doit pas être la même que la direction de l'organisation. Elle doit en outre disposer d'une reconnaissance J+S valable au moment de la demande d'enregistrement, faute de quoi la demande ne pourra pas être acceptée.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ NPA \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

N° personnel J+S dans la BDNS \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

## Annexes\*

Les annexes suivantes doivent obligatoirement être jointes à la demande:

- Document attestant de la forme juridique de l'organisation (statuts, inscription au registre du commerce, acte de fondation, attestation de la caisse de compensation pour les entreprises individuelles, etc.)
- Document officiel de la banque ou de la Poste comportant l'IBAN de l'organisation

Il peut s'agir d'une attestation de compte émise par la banque ou par la Poste, d'un extrait de compte, de la photocopie d'une carte de crédit, d'une facture pourvue d'un code QR, etc. Sur ce document doivent figurer le nom de l'établissement financier, le nom du titulaire du compte et l'IBAN. Le compte doit obligatoirement être libellé au nom de l'organisation (cf. [art. 62 OPESp](#)), sauf pour les entreprises individuelles.

Les subventions J+S sont versées exclusivement sur un compte bancaire ou postal suisse de l'organisateur de l'offre J+S.

## Auteur de la demande\*

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Date/Lieu \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire) \_\_\_\_\_

\*= champs à remplir obligatoirement

**Prière d'envoyer ce formulaire dûment rempli** au service J+S du canton dans lequel se trouve le siège de l'organisation.

Les coordonnées des services cantonaux J+S figurent sur le [site Internet de J+S](#)